

Formation-action : s'approprier le Slime

Environnement intérieur

Mots clés

précarité énergétique

Votre collectivité a le projet de monter un dispositif de lutte contre la précarité énergétique sur son territoire ?

Vous souhaitez en savoir plus sur le programme Slime, sa méthodologie, ses outils et modalités de financement ?

C'est le moment de vous former pour préparer votre dispositif !

Le CLER – Réseau pour la transition énergétique, coordinateur du programme, propose deux sessions de formation le **jeudi 5 mai et le 23 juin 2022, de 10h à 12h30**. La formation est gratuite et a lieu en visioconférence.

Au programme :

1. Présentation du programme Slime : fonctionnement, outils, financements...
2. Présentation de chaque étape de la méthodologie (repérage, visite à domicile, orientation et accompagnement)
3. Pour chaque étape, présentation des parties concernées dans le dossier de candidature pour le préparer au mieux

A propos du programme Slime :

Le Slime est un programme éligible aux certificats d'économie d'énergie (CEE) piloté par le CLER – Réseau pour la transition énergétique depuis 2013. Il propose aux collectivités territoriales **une méthodologie, des outils et des financements** pour lutter contre la précarité énergétique sur leur territoire. En 2022, le CLER accompagne plus de 40 collectivités dans la mise en œuvre de leur dispositif.

Mise à jour de cette page
24/06/2022

Pour en savoir plus, vous pouvez visiter le site internet du programme et télécharger sa brochure de présentation.



Type d'évènement

Formation

Coût / Tarif

Date

jeudi 5 mai 2022 de 10:00 à 12:30
jeudi 23 juin 2022 de 10:00 à 12:30

Gratuit sur inscription

12:30

jeudi 23 juin 2022 de 10:00 à

12:30

Publics :

Professionnels

Lien externe

[Inscrivez-vous, via ce lien !](#)

Personne contact

Lucile

Krezel

Assistante d'équipe

info@cler.org

Organisateur

- CLER - Réseau pour la transition énergétique